



Benoit Charette présidera le caucus des députés

J'aime Tweeter 1 0



Publié le 27 Janvier 2012

Martin Leclerc

Au sein de la CAQ

Le député de Deux-Montagnes, Benoit Charette, a été désigné par le chef de la Coalition avenir Québec (CAQ), François Legault, pour présider le caucus des députés du nouveau parti politique sur la scène québécoise.

Sujets : [Assemblée nationale](#) , [PLQ](#)

En plus de cette importante responsabilité, M. Legault a confié à Benoit Charette les dossiers de l'immigration et des communautés culturelles, des relations internationales et de la francophonie, de la culture, et celui des affaires autochtones.

«C'est une belle marque de confiance de la part de notre chef que de me confier la présidence du caucus. J'aurai à présider les travaux du tout premier caucus de la CAQ, un grand honneur et une importante responsabilité que j'ai acceptée sans hésiter», a d'abord mentionné le député.

M. Charette a ajouté: *«Les présidents des caucus des formations politiques représentées à l'Assemblée nationale jouent un rôle important pour assurer le suivi des dossiers et des travaux parlementaires. Cela exige rigueur et discipline, des qualités que l'on me reconnaît depuis le début de mon engagement politique.»*

Il a aussi fait savoir que les nombreux dossiers dont il a hérité ne représenteront pas une surcharge de travail. *«Il faut comprendre qu'avec le modeste caucus de la CAQ, nous sommes moins nombreux à nous partager le voyage. Je ne doute pas qu'il s'agisse d'une situation transitoire, car à court ou à moyen terme, nous serons plus nombreux à l'Assemblée nationale. De plus, j'ai déjà une excellente connaissance de certains dossiers, comme celui de l'immigration et des communautés culturelles dont j'étais le porte-parole au sein de l'opposition officielle.»*

Le principal défi des prochaines semaines pour la CAQ consistera à sa reconnaissance comme parti à l'Assemblée nationale. *«Cela comporterait plusieurs avantages, comme un temps de parole et des budgets de recherche. L'accord du PQ et du PLQ est requis. Ils n'ont pas intérêt à s'y opposer, puisqu'ils ont dit, à maintes reprises, avoir hâte de débattre avec la CAQ. S'ils s'opposent à cette reconnaissance, ce débat ne pourra avoir lieu, faute de temps de parole et de moyens. Nous voulons faire entendre cette nouvelle voix qui représente les vraies priorités de la population»,* a plaidé Benoit Charette, dont la rentrée parlementaire avec sa nouvelle équipe est prévue le 14 février prochain.